

Référence : C.5 – 1 - REGION

## Etude régionale des déchets des activités économiques

*Identifier et coordonner entre les collectivités les outils techniques et financiers de prévention et de gestion des déchets*

### ACTEUR ET TERRITOIRE



Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur  
27 Place Jules Guesde  
13481 Marseille Cedex 20

Pierre-Emmanuel PAPINOT

Chargé d'étude

[pepapinot@maregionsud.fr](mailto:pepapinot@maregionsud.fr)

Tél : 04.88.10.76.06 / 07.64.59.16.73



### CONTEXTE

Compte tenu de la diversité et de la pluralité du nombre d'acteurs économiques, la traçabilité et le suivi des filières de traitement des Déchets d'Activités Economiques non dangereux non inertes nécessite de très nombreux recoupements de sources de données et des analyses croisées. Selon l'estimation théorique du gisement, 6,2 Mt seraient produites par 665 000 établissements à l'échelle régionale. 2/3 du gisement estimé est issu des établissements de moins de 20 salariés (représentant 98% des établissements recensés) ; établissements généralement intégrés au tissu urbain. Ces chiffres traduisent les enjeux de sensibilisation et de suivi de la prévention et de gestion des déchets de ces établissements. Cette estimation ne prend pas en compte le cas particulier de la production de laitiers d'aciéries et de fonderies (plus de 2,5Mt produites en 2015). En 2015, 4 Mt de Déchets d'Activités Economiques non Dangereux non inertes ont été collectés en région et traités via des filières réglementaires. Plus de 30 % seraient collectés par les services publics d'enlèvements des déchets. 41% a fait l'objet d'une valorisation matière. 30% est stocké (hors laitiers et déchets agricoles) le gisement théorique est estimé à 4,8 Mt, par déduction 0,8 Mt ne seraient pas tracées (traitements internes, réemploi et réutilisation, filières non réglementaires, sous-estimation de la part des DAE collectés par les services publics d'enlèvements des déchets, surestimation de la production de déchets...).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets la Région souhaite lancer une étude afin de progresser sur la connaissance de ces flux (origine et type de déchets, taux de valorisation, part collectée par le service public, bassins géographiques de production) et afin d'assurer un suivi annuel suivant une méthodologie robuste.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux	Améliorer la connaissance des flux de Déchets d'Activités Economiques (DAE) collectés et traités dans la région
Objectifs quantitatifs	Collecter une quantité suffisante de données pour obtenir une exploitabilité et une validité statistique
Résultats quantitatifs	<p>Les DAE représentent 39% des déchets reçus dans les centres de tri de la région (334 457 tonnes). Les refus de tri contiennent, pour les 16 sites ayant répondu à l'enquête, 34% de DAE dont 22% encore valorisables. L'absence de filières de recyclage est un frein à la valorisation pour certains déchets (plastiques).</p> <p>Selon les territoires, on observe une grande variabilité d'organisation de la collecte qui semble influencer l'importance des DAE parmi les DMA : il a été observé des taux de présence de DAE en mélange avec les DMA de l'ordre de 25 à 50%.</p>
Résultats qualitatifs	Les données obtenues ont manqué de distinction entre les typologies de déchets, mais la Région souhaiterait rendre cette démarche obligatoire à l'avenir

## MISE EN ŒUVRE

Description de l'action	<p>Volet 1 : Identifier les types de Déchets d'Activités Economiques collectés en mélange avec les déchets des ménages, en s'appuyant sur les caractérisations des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) réalisées par les collectivités et en réalisant une enquête auprès des déchèteries</p> <p>Volet 2 : Identifier les types et quantités de DAE qui pourraient être encore valorisés en interrogeant les unités de gestion</p> <p>Volet 3 : Améliorer la connaissance des flux de Déchets des Activités Economiques collectés dans des Zones d'Activités Economiques</p>
Planning	<p>Juin 2020 démarrage de la mission</p> <p>Décembre 2019 – rapport volet 1</p> <p>Avril 2020 – rapport volet 2</p> <p>Octobre 2020 – rapport volet 3 et final</p>
Moyens financiers	60 000 €

## RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite	Bonne organisation territoriale des collectivités en charge des déchets
Difficultés rencontrées	Manque important de caractérisations des déchets par les collectivités
Recommandations	Accompagner fortement la réalisation des caractérisations des déchets par les collectivités et la mise en place de gestion indépendante des déchets dans les Zones d'activités économiques